

⊕ RÉDACTION ET COORDINATION

Recherches documentaires et rédaction : Michaël Rodriguez.

Coordination : Isabelle Lejeune.

Collaboration à la rédaction : Niels Bohr, Michaela Buschi, Alessandra Genini, Anne Gueye-Girardet, François-Xavier Kajyabwami, Aline Ntibazonkiza, Brigitte Studer, Christophe Vadon, Alain Vergeylen, Roger Zürcher.

Dans le cadre de cette publication, il a été défini de se conformer à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre. Cette décision a été prise avec comme seule finalité celle de ne pas alourdir le texte et de simplifier la lecture. Une exception à cette règle a pourtant été prévue pour le mot paysan, qui a systématiquement été décliné au masculin et au féminin. Ce choix s'explique par la volonté de la Plateforme Souveraineté Alimentaire de reconnaître à sa juste valeur le travail des femmes dans le domaine de l'agriculture.

⊕ PARTENAIRES DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA PLATEFORME DANS LES 3 RÉGIONS ENQUÊTÉES :

ADISCO : Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines, 31, avenue des Etats-Unis, Quartier Kigobe/B.P 2695 Bujumbura Burundi, **Deogratias Niyonkuru**, deo.niyonkuru@adisco.org, www.adisco.org

APM : Association des Planteurs et Maraîchers de Maréna Diombougou, Région de Kayes, Mali-BP: 451, Kayes MALI, **Hakourou Syby**, apmmarena@yahoo.fr

ASPSP : Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes, **Alihou Ndiaye**, nalihou@yahoo.fr, www.aspsp-senegal.org/

CEFAPI : Centre de Formation AgroPastorale et Informatique Saint Guido Maria Conforti (Marza, Cameroun), **Baudouin Metangpah**, cefapie@yahoo.fr, cefapie@gmail.com

CARITAS (Byumba) : B.P. 05 Byumba – Rwanda, **Abbé Jean-Marie Vianney Dushimiyamana**, resapbyumba2005@yahoo.com

ETD : Entreprise, Territoire et Développement/Quartier Agbalépédo (en face de la HAAC) 06 BP : 61 192 Lomé-TOGO-**Komi Abitor**, etd@etd-ong.org, www.etd-ong.org

FH Burundi : **Evariste Habiyambere**, ehabyambere@fh.org et **Jean Nibayubahe**, jnibayubahe@fh.org

FH Congo RDC : **Meltanan Gomintan**, mgomintan@fh.org et **Jean Sakumi Tekimu**, stekimu@fh.org

FH Uganda : **Trisha Okenge**, tokenge@fh.org et **Philip Kateeba**, pkateeba@fh.org

FH Rwanda : **Alice Kamau**, akamau@fh.org et **Joanne Muhaya Uwera**, jmuhaya@fh.org

GASCODE : Groupe d'appui en santé, communication et développement, 03 BP 7128 Ouagadougou, Burkina Faso, **Adama Guigma**, gascode@fasonet.bf

GIE-GEC : Projet d'Appui au Maraîchage de Bandiagara, Mali, **Abel Tembely**, abeltembely@yahoo.fr

IPD : Institut Panafricain pour le Développement, Afrique Centrale - IPD/AC, B.P. 4078 Douala – CAMEROUN, **Romuald PIAL Mezala**, romuald.pial@paidafrica.org, www.paidafrica.org/ipd-ac

OADEL : Organisation pour l'alimentation et le développement local, 102, Rue Akata, derrière l'Ecole Primaire Catholique Bassadj-08 B.P. 82 86 Lomé-Togo, **Tata Ametoenyenu**, oadelotogo@yahoo, www.oadel.org

OCADES : Organisation catholique pour le développement économique et social, BP 34 Koudougou, Burkina Faso, **Alice Valea**, cocrenkdg@yahoo.fr

PROMO-FEMMES/DÉVELOPPEMENT SOLIDARITÉ (PF/DS) : 01 BP 2532 Ouagadougou Burkina Faso, **Bruno Ouedraogo**, secaouaga2005@yahoo.fr

TERRES JAUNES MALI : Ferme école de Benkadi Bugu-Ségou-Mali, **Abdramane Z Traore**, benkadi@terresjaunesmali.org, http://terresjaunesmali.org/

UPHORBAK : Union des Producteurs Horticoles de Bakel, **Samba Ka** et **Moussa Ndiaye** - BP 46 Bakel, Département de Bakel, Sénégal, uphorbak@yahoo.fr

UCLEC : Union des caisses locales d'épargne et de crédit Bakel-Goudiry, Siège Kidira/quartier HLM, département de Bakel, Sénégal, **Djibril Mamadou Ba**, jibrilba@yahoo.fr

Via Campesina – Afrique de l'ouest et du centre : **Ndiakhate Fall**, fallriso@yahoo.fr

⊕ REMERCIEMENTS :

La plateforme souveraineté alimentaire en Afrique tient à remercier vivement toutes les équipes des partenaires locaux de nos associations qui ont pris part à toutes les différentes étapes de ce travail durant 4 ans. Leur disponibilité et leur engagement, pour un développement qui transforme et permet aux communautés de développer leur potentiel, a été et continue à être sans failles. La logistique, l'organisation, les grands moments de débats et d'implications mutuelles n'ont pu être réalisées sans elles, c'est donc bien évidemment que va envers elles toute notre reconnaissance.

Deogratias Niyonkuru, Alihou Ndiaye et **Romuald PIAL Mezala**, coordinateurs des enquêtes et des ateliers régionaux, **ACORD-Burundi, Boukary Barry** (Kene Conseils), **Stanislas Bineli** (ADD-Alternatives durables-Cameroun), **Christiane Bruttin** (Terre des Hommes-Suisse), **Abel Dacko** (Centre de Formation DONI BLON-Ségou-Mali), **Mame Yacine Diop** (ONG FODDE, Kolda-Sénégal), **Henry Girard** et **Seydou Kaboré** (Terre Verte-Burkina), **Valentina Hemmeler-Maïga** (UNITERRE), **Gail Hunter** (JACO), **Chantal Jacovetti** (CMAT-Mali), **Salif Ka** (Université de Saint-Louis-Sénégal), **Sara Kamara** (UCEM-Koungheul-Sénégal), **Léa Kaboré** (Terre des Hommes-Suisse-Burkina Faso), **Samir Laoudi** (SeCoDév), **Ernestine Lonpi Tipi** – Cameroun, **Pape Maïssa Fall** (Centre MAMOU-Sénégal), **Elisabeth Mekougou Obama** – Cameroun, **Jacques Nametougli** (AREJ-Togo), **Gora Ndaye** et **Josette Lioukanoff** (Ferme de Kaidara- Sénégal), **Léon Ndikunkiko** (ADISCO), **Magali Prévot** (SeCoDév-Genève), **Selly Ouane** (AAFJ-Mali), **Bassié Santokoro** (APAD SANGUIE-Burkina), **Mathieu Sawadogo** (ARFA-Burkina), **Joel Simonnet** (Benkadi Bugu-Mali), **Mariama Sonko** (AJAC-Zinguinchor-Sénégal), **Simon Todzro** (CFAPE-Togo), **Alimata Traoré** (COFERSA-Mali), **Christophe Viltard** (ASED SWISS) et **Marie Pauline Voufo** (La Voix du paysan/Farmers' Voices)

Crédits photos :

Michaël Rodriguez, Salena Tramel, Pape Maïssa Fall, Saïd, ASPSP, GETM (Genève Tiers-Monde), IRED, Uniterre, SeCoDév, Food for the Hungry, GRAD'S, Tourism for Help, Terre des Hommes Suisse, JACO, Acord International, Via Campesina, OADEL, Didier Deriaz.

LES FAMILLES PAYSANNES SÈMENT L'AVENIR

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE : EXPÉRIENCES
DE TERRAIN ET NOUVEAUX ENJEUX DE COOPÉRATION

UNE PETITE CONTRIBUTION À DE GRANDES LUTTES

L'Agenda 2030 et ses 17 objectifs du développement durable (ODD) offrent une nouvelle perspective pour la coopération au développement dans la réalisation de la souveraineté alimentaire car ce vaste plan d'action prône des interventions aussi bien au Nord qu'au Sud, de façon cohérente et concertée. L'avenir de la souveraineté alimentaire en Afrique passe par la préservation de l'agriculture familiale paysanne, qui est flexible et a la capacité d'utiliser des ressources de façon durable. Si nous préservons l'agriculture paysanne, qui a un lien avec le sol et qui est adaptée aux spécificités locales, aussi bien en Europe que dans le monde entier, nous serons à même de surmonter toutes les crises.

Il y a encore des malentendus à lever dans le débat sur la souveraineté alimentaire, car il ne s'agit ni d'autarcie, ni de recette toute faite, ni de concept nationaliste, ni d'opposition par principe au commerce. Ce qui est en jeu, c'est la possibilité de réguler le commerce, afin que l'agriculture paysanne qui nourrit la planète puisse continuer à jouer son rôle, et que les femmes et les hommes qui la pratiquent en vivent dignement.

Aujourd'hui, de nombreuses organisations de coopération au développement – de petites associations

comme de grandes ONG internationales – dont le cœur de l'action consiste à renforcer l'autonomie des populations – commencent à adopter le concept de la souveraineté alimentaire mais peinent à le traduire dans leurs actions. Malgré le foisonnement d'informations disponibles, le changement de paradigme de la sécurité alimentaire vers la souveraineté alimentaire demeure encore malheureusement une déclaration d'intention.

Par cette publication, nous, associations membres de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), regroupées dans une plateforme dédiée à la souveraineté alimentaire, espérons contribuer à une meilleure compréhension de ses enjeux, à mettre en valeur des expériences qui sont autant de leviers pour en réaliser les objectifs, sans oublier les leçons à tirer de certaines initiatives qui n'ont pas abouti. Ce processus collectif a été une source d'apprentissage très riche pour les membres de la plateforme et nous espérons que cette lecture donnera également envie de questionner les pratiques de coopération pour mieux soutenir les acteurs de la souveraineté alimentaire.

Plateforme Souveraineté Alimentaire de la FGC (2016)

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA PLATEFORME SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA FGC (FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION) :

Association Suisse-Cameroun (ASC)

Food for the Hungry Suisse (FH) – www.fh-suisse.ch/fr

Groupe de réalisations et d'accompagnement pour le développement (GRAD's) – <https://grad-s.net/>

Innovations et réseaux pour le développement (IRED) – www.ired.org

Jardins de Cocagne Solidarité Nord-Sud (JACO) – www.cocagne.ch

Service Coopération Développement (SeCoDév) – www.secodev.ch

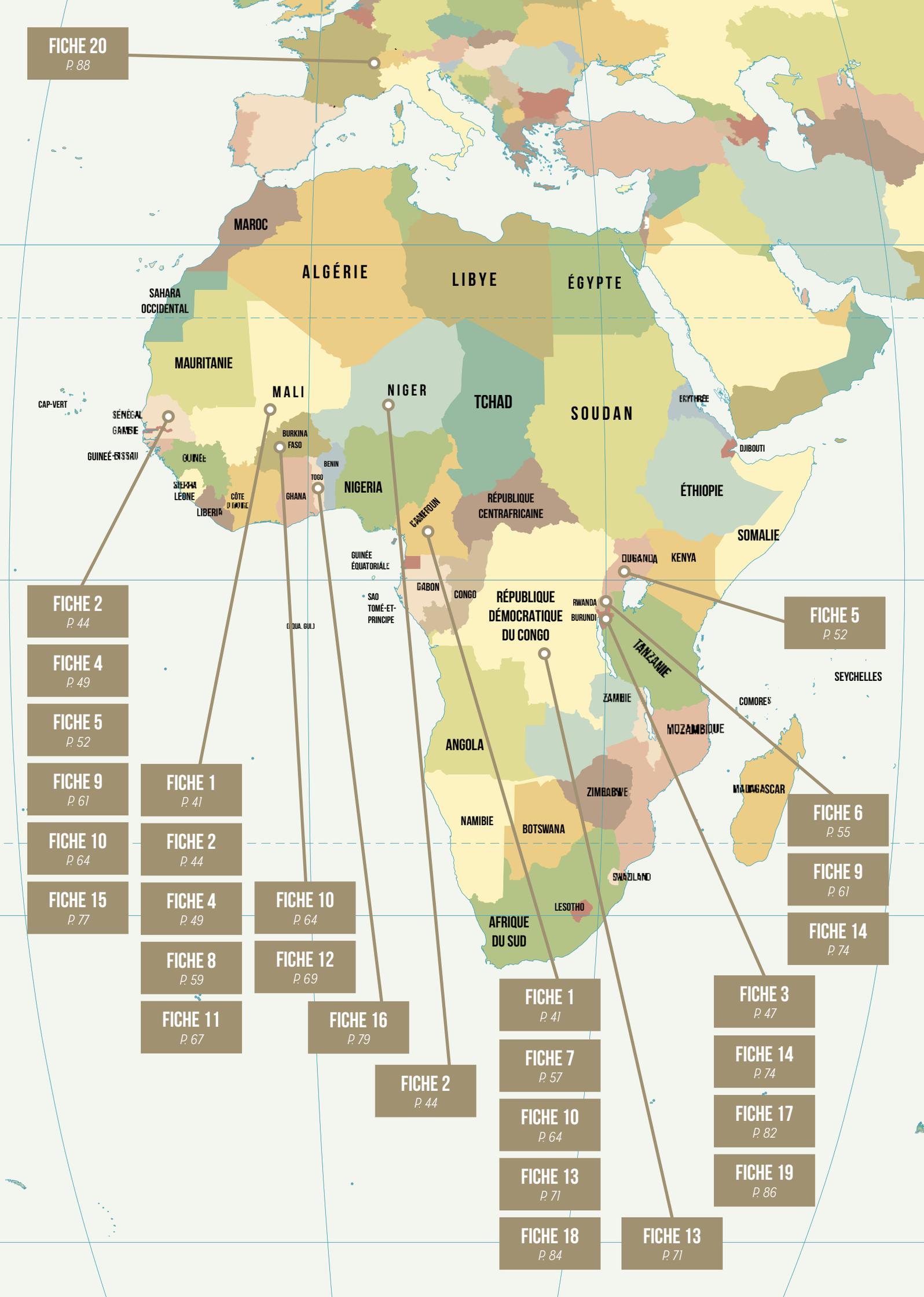
Terre des Hommes Suisse (TdH) – www.terredeshommesuisse.ch

Tourism for Help (TfH) – www.tourismforhelp.com

Uniterre – www.uniterre.ch

FICHE 20

P. 88



LES FAMILLES PAYSANNES SÈMENT L'AVENIR

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE : EXPÉRIENCES
DE TERRAIN ET NOUVEAUX ENJEUX DE COOPÉRATION

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1:

Axes
thématiques

PARTIE 2:

Fiches d'expériences
et d'enjeux

P. 05 INTRODUCTION : la souveraineté alimentaire en question

P. 09 CHAPITRE I :
Partager
la terre

P. 17 CHAPITRE II :
Cultiver

P. 25 CHAPITRE III :
S'organiser

P. 33 CHAPITRE IV :
Se mobiliser

P. 41 FICHE 1 (enjeu):
La lutte pour les
droits paysans à la
terre prend racine

P. 52 FICHE 5 (enjeu):
Riz local ou riz
global

P. 69 FICHE 12 (expérience):
Un plan pour la
bonne alimentation
des enfants

P. 82 FICHE 17 (expérience):
Des caféiculteurs
tiennent tête à la
Banque mondiale

P. 44 FICHE 2 (enjeu):
Quand les
consensus locaux
font la loi

P. 55 FICHE 6 (expérience):
Grâce aux
terrasses,
l'agriculture prend
de la hauteur

P. 71 FICHE 13 (enjeu):
Des femmes à
la pointe de la
transformation

P. 84 FICHE 18 (expérience):
Un journal qui parle
aux paysan-ne-s

P. 47 FICHE 3 (expérience):
La paix sociale
passe par la terre

P. 57 FICHE 7 (expérience):
Quand les poulets
congelés auront
des dents...

P. 74 FICHE 14 (enjeu):
La coopérative,
passage obligé
pour les paysan-
ne-s ?

P. 86 FICHE 19 (expérience):
Un large front
fait vaciller les
importations de riz

P. 49 FICHE 4 (expérience):
Vers une agriculture
familiale d'un
nouveau genre

P. 59 FICHE 8 (expérience):
Des jeunes
préfèrent le
maraîchage à
l'émigration

P. 77 FICHE 15 (expérience):
Au Sénégal, les
oignons locaux ont
la priorité

P. 88 FICHE 20 (expérience):
Les droits paysans
s'invitent à l'ONU

P. 61 FICHE 9 (expérience):
L'agroécologie,
révolution dans les
mains et la tête

P. 79 FICHE 16 (enjeu):
Les produits locaux
vont à la rencontre
des citadins

P. 64 FICHE 10 (enjeu):
Des fermes-
écoles favorisent
l'installation des
jeunes

P. 67 FICHE 11 (expérience):
Une ferme-école qui
sème l'agroécologie
à tout vent

P. 90 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

P. 96 BIBLIOGRAPHIE

HUIT PILIERS FONDAMENTAUX DU DROIT À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE.



INTRODUCTION : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN QUESTION

L'ENTRETIEN : **RETO CADOTSCH, PIONNIER DE L'AGRICULTURE CONTRACTUELLE**



Reto Cadotsch est cofondateur des Jardins de Cocagne, une coopérative maraîchère créée

en 1978 à Genève pour rapprocher des paysan-ne-s et des consommateurs urbains. Depuis 1984, les Jardins de Cocagne soutiennent des organisations paysannes et des communes rurales dans le bassin du fleuve Sénégal.

Comment les Jardins de Cocagne ont-ils créé des liens au Sud ?

Les liens concrets avec le Sud se sont tissés au début des années 1980. À côté de mes activités à Cocagne, je suivais des cours à l'IUED (Institut universitaire d'études du développement) à Genève. Un mouvement se battait pour que l'État consacre 1% de son budget à la coopération avec le Sud, mouvement porté par la Fédération genevoise de coopération. Nous avons décidé que Cocagne devait donner l'exemple. Avec 1% de notre budget, nous avons cofinancé des projets de développement initiés par des migrants pour leurs villages dans le bassin du fleuve Sénégal. J'avais rencontré ces derniers à Paris dans un centre de formation alors que je leur donnais des cours de maraîchage.

Quels sont les axes de lutte prioritaires de la souveraineté alimentaire au Nord ?

La lutte contre l'industrialisation et la centralisation des pouvoirs techniques est l'enjeu le plus évident, au Nord comme au Sud. L'alliance primordiale consiste à défendre le droit aux semences et la préservation de la démocratie agricole. Les OGM ne sont pas une question technique mais politique : ce que nous combattons, c'est la privatisation des semences et le confinement de la recherche dans des laboratoires. La recherche doit se faire avec les paysans et renforcer la production fermière de la nourriture. Au niveau mondial, 70% à 80% de la nourriture est fournie par les petits paysans. Eux seuls peuvent garantir l'avenir. Le modèle industriel est un cul de sac, il est destructif, son but n'est pas la nourriture mais les gains des marchés. Dans le Sud, de nombreux mouvements défendent les

droits des paysans. Ces luttes sont exemplaires et nous encourage à y participer et à créer des liens avec elles. Beaucoup de jeunes agriculteurs du Nord cherchent aussi à se libérer de la dépendance vis-à-vis de l'industrie. Je sens toutefois une méfiance envers les organisations traditionnelles telles que les syndicats, et cette résistance reste peu organisée.

Depuis les années cinquante, la politique agricole a suivi le modèle industriel. Aujourd'hui, l'agriculture a les mains liées à cette industrie et, sans le soutien des citoyens, elle ne peut plus se libérer de son emprise technique et financière. Par contre, si les mangeurs et les producteurs recréent des liens directs, un retour très rapide à une souveraineté alimentaire est possible, comme le montrent de nombreux projets d'agriculture contractuelle¹ de proximité, des magasins paysans, des villes en transition, etc.

Est-ce à dire que les villes sont l'avenir de l'agriculture ?

Le rôle de l'agriculture consiste à produire la nourriture en prenant soin de la vie des sols. Elle est donc l'affaire de tous. Les villes ont un rôle important à jouer en tant que lieux de stockage, de transformation et de distribution de proximité. Elles peuvent se réorganiser par quartiers autour de laiteries, de boucheries, etc. Toutefois, l'agriculture urbaine n'a le droit de s'appeler ainsi que si elle participe au débat global sur le système d'alimentation. Le danger est que l'agriculture urbaine devienne une bulle à part, une jolie vitrine cachant ce qui se passe dans l'arrière-boutique. Les villes ne peuvent pas produire assez de nourriture ; elles doivent donc s'impliquer dans les luttes globales pour la souveraineté alimentaire.

“ Les villes ne peuvent pas produire assez de nourriture ; elles doivent donc s'impliquer dans les luttes globales pour la souveraineté alimentaire. ”

1. L'agriculture contractuelle, aussi connue sous le nom d'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) en France, désigne un système de contrats directs entre producteurs et consommateurs ; ces derniers reçoivent généralement un panier de produits de saison hebdomadaire, sur la base d'un prix forfaitaire annuel et, parfois, d'une participation aux travaux des champs.

HISTORIQUE : LA LONGUE MATURATION D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE

Depuis de nombreuses années, la FGC soutient des projets dans le domaine du développement rural, de la sécurité et de la souveraineté alimentaire. Un premier forum sur ce thème avait été organisé en 2004 déjà ; en 2010, un groupe de travail s'est constitué pour organiser l'année suivante le troisième Carrefour genevois de la solidarité, consacré à la souveraineté alimentaire. Ce groupe a réalisé une étude afin de savoir dans quelle mesure les projets de développement que la FGC soutient incluent la lutte pour la souveraineté alimentaire, et d'identifier les manques et blocages éventuels dans la poursuite de cet objectif. La publication qui en a résulté, centrée sur l'Amérique latine, a mis en évidence les carences des projets de développement dans cinq domaines cruciaux pour la souveraineté alimentaire : l'accès à la terre, l'organisation des filières agricoles, les espaces de débat et de mobilisation ainsi que le plaidoyer et la formation politique.

L'auteure, Javiera Rulli, a conclu que «les outils de la coopération au développement seraient inopérants pour la promotion de la souveraineté alimentaire, que le travail de la coopération internationale et des organisations paysannes s'ignorent parfois jusqu'au développement de dynamiques de compétition ou de conflit».²

Au vu des réalités de terrain très différentes, il s'est avéré que les conclusions de cette étude ne pouvaient pas être transposées sur le continent africain. Une dizaine d'organisations membres de la FGC se sont donc concertées en 2012 dans le but d'identifier aussi bien les freins à la progression de la souveraineté alimentaire que les expériences porteuses réalisées sur le terrain en Afrique.

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

La capitalisation va au-delà de l'échange d'expériences et de partage de savoirs ponctuels ; elle est un processus participatif de transformation des expériences en savoirs et de suivi de leur diffusion. Dans la présente publication, une attention particulière a été portée à la dynamique entre les associations membres de la FGC, entre ces dernières et leurs partenaires, ainsi qu'entre les acteurs du Sud, car il s'agit là d'un résultat au moins aussi important que la conception d'outils pratiques finaux. Ce groupe de travail (qui a donné naissance à l'actuelle Plateforme sur la Souveraineté Alimentaire en Afrique) a considéré cette étude comme un point de départ pour la compréhension commune de ce qu'est réellement la souveraineté alimentaire.

- **1^{ère} étape :** Le processus a débuté par un atelier avec les associations membres de la FGC en 2012, basé sur les résultats de la première étude menée en Amérique latine. Les discussions ont débouché sur le lancement d'enquêtes dans les trois zones cibles (Afrique de l'Ouest : Mali-Sénégal ; Afrique centrale : Cameroun et Afrique de l'Est : Rwanda, Burundi, RDC, Ouganda).
- **2^e étape :** Les rapports d'enquêtes se sont basés sur des interviews de plus de 120 acteurs impliqués, structures étatiques, agences internationales, ONG et organisations paysannes. Ils ont permis d'identifier un certain nombre de leviers et d'obstacles pour l'accès à la souveraineté alimentaire, de l'échelon villageois à l'échelle internationale.



2. Soberanía alimentaria en los proyectos de desarrollo, 2010.

- **3^e étape**: Un séminaire méthodologique, rassemblant le comité de pilotage de l'étude et les coordonnateurs des enquêtes au Sud, s'est tenu à Genève en 2013. Le séminaire avait pour objectifs de renforcer les liens Sud-Sud et Sud-Nord, d'enrichir la réflexion commune sur les résultats et d'élaborer la méthodologie des ateliers de restitution prévus dans les trois régions enquêtées.
- **4^e étape**: Les trois ateliers Sud ont regroupé chaque fois une cinquantaine de participants - associations membres de la Plateforme, partenaires de terrain et autres acteurs régionaux. Ils ont joué un rôle central dans le processus de

capitalisation, en permettant de collecter et de partager les savoirs, de faire un bilan concerté des réussites et des échecs et d'interpeller les autorités locales et nationales.

- **5^e étape**: L'étape actuelle se clôt avec la présente publication, structurée en chapitres thématiques et est enrichie d'un corpus de fiches conçues comme des études de cas et d'enjeux du terrain. De ces expériences se dégagent des dynamiques porteuses d'autonomie paysanne, mais aussi des limites et des questionnements, qui peuvent alimenter les réflexions et les actions des organisations du Sud et de leurs partenaires du Nord.

2. LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU CARREFOUR DES LUTTES PAYSANNES

La souveraineté alimentaire est au cœur de cette publication. Il convient donc de rappeler ici les éléments fondamentaux de cette notion lancée par l'organisation paysanne Via Campesina en 1996. Elle implique d'abord une autodétermination des peuples, des régions et des pays en matière de politiques agricoles et alimentaires. Les collectivités doivent être en mesure de définir les orientations déterminant ce qu'elles mangent, ce qu'elles produisent et comment elles le produisent, toutes choses impossibles sous le joug des accords de libre-échange, de la privatisation du patrimoine semencier, de la dépendance aux produits de l'industrie chimique et génétique, etc.

La souveraineté alimentaire suppose par exemple que les semences, l'eau et la terre sont un bien commun et qu'elles ne sauraient être appropriées par des intérêts privés, ni dilapidées par un productivisme à court terme. De même, l'alimentation n'est pas un marché mais un droit universel. L'agriculture familiale paysanne est la mieux à même de le concrétiser, car elle laisse aux mains des populations – et des paysan-ne-s – les ressources et les savoirs nécessaires à leur alimentation. Elle doit au besoin être protégée par les États contre des importations de dumping. La souveraineté alimentaire touche donc à des questions essentielles qui concernent la société dans son ensemble. Elle permet d'aborder les enjeux liés à l'alimentation, à la préservation de la biosphère et à l'agriculture de manière globale, par-delà

les barrières Nord-Sud. Pourtant, les luttes paysannes en faveur de ce droit manquent encore de reconnaissance de la part des ONG et des agences de coopération.

Entre la notion de souveraineté alimentaire et celle de sécurité alimentaire existent des différences fondamentales : là où la souveraineté alimentaire pose les droits des paysan-ne-s et des peuples à l'autodétermination en matière agricole et alimentaire, la sécurité alimentaire se borne à évoquer des « politiques et méthodes participatives » ; la première répudie l'idéologie du libre-échange au profit d'une agriculture nourricière locale, tandis que la seconde tente de ménager la chèvre et le chou en imaginant un « système commercial mondial à la fois juste et axé sur le marché ».

Cependant, pour critiquable qu'il soit, le concept de sécurité alimentaire ne peut pas être évacué d'un revers de main. « On a tendance à le réduire à peu de choses, mais il ne faut pas oublier que la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, en 1996, incluait le droit à une nourriture suffisante, saine et correspondant aux habitudes culturelles, la durabilité des modes de production et de consommation ainsi que le respect de l'environnement », rappelle Christine Andela, présidente du COSADER (Collectif d'ONG pour la sécurité alimentaire et de développement rural), qui a participé à ce sommet dans la délégation de La Via Campesina.

“ La réforme foncière doit se faire avec les paysans ”

3. LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE VUE D'AFRIQUE

Les États africains oscillent, à des degrés divers, entre la quête de devises et d'investissements étrangers d'un côté, et la tentative de reprendre la main sur leur production vivrière de l'autre, pour faire face notamment à l'exode rural et à la menace de pénuries alimentaires dues au changement climatique et à la spéculation financière. Il en découle souvent des politiques ambiguës, qui peuvent chanter les vertus de l'agriculture familiale tout en la poussant dans les bras de la monoculture intensive, quand elles n'organisent pas ouvertement le bradage des terres et de la paysannerie.

La vision de la souveraineté alimentaire implique la participation des populations aux choix politiques dans ce domaine. Or, on constate que la majorité des États africains sont dans une optique de sécurité alimentaire (« mange d'abord et tais-toi, on discutera tes revendications après ») et non de souveraineté alimentaire (« on décide ensemble ce qu'on mange, qui le produit, où et comment »). Ces politiques se focalisent sur l'agrobusiness et sur quelques filières, au détriment d'exploitations agricoles familiales diversifiées et intégrées dans un tissu économique rural.



Les bailleurs internationaux et les agences de coopération des États du Nord, qui fournissent souvent une grande part du budget agricole des pays africains, complexifient encore le tableau. Sur le terrain, on assiste régulièrement à des bras de fer acharnés entre les interventions de grands projets étatiques, cofinancés par des poids lourds de la coopération internationale, et des expériences plus locales privilégiant l'autonomie paysanne, parfois soutenues elles aussi par des partenaires du Nord.

La place prise par les ONG sur le continent africain, ainsi que les exigences de résultats à court terme auxquelles elles sont soumises, ont provoqué un phénomène de compétition entre elles, qui se répercute également sur les organisations paysannes (OP). Les acteurs du Sud sont poussés à multiplier les projets et les « innovations » pour se démarquer des autres et gagner - ou conserver - les faveurs des partenaires du Nord. Cette logique de compétition engloutit des ressources considérables pour soigner la « vitrine » et débouche sur des projets souvent peu durables, dictés par des effets de mode. Elle fragilise aussi la structuration de mouvements paysans.

Encore largement méconnue de la base paysanne, la souveraineté alimentaire demeure le plus souvent à l'état de concept, débattu dans des cénacles de spécialistes et ne fait guère figure de ferment syndical commun. Nombre de dirigeants d'OP semblent la considérer comme une simple variante de la sécurité alimentaire plutôt que comme une véritable alternative.

Malgré ces constats à première vue pessimistes, il faut relever que de nombreuses dynamiques paysannes partagent, de fait, la vision de la souveraineté alimentaire. Les mouvements pour l'agriculture familiale (p.ex. la campagne « Nous sommes la solution », en Afrique de l'Ouest et centrale), pour le droit aux semences, à la terre et à l'eau en Afrique de l'Ouest, contre les importations (p.ex. le Groupe de plaidoyer agricole au Burundi), ou encore pour l'agroécologie (p.ex. l'Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes - ASPSP) montrent l'émergence de revendications en rupture avec un modèle de développement basé sur l'« aide » extérieure - qu'il s'agisse

de « solutions » techniques parachutées par des experts, d'investissements dans des filières économiques créées pour des marchés spécifiques ou de dons alimentaires. Il faut souligner ici que la souveraineté alimentaire n'est pas un dogme protégé par la propriété intellectuelle et auquel tous les mouvements paysans devraient souscrire. Pour être réellement portée par la base paysanne, et plus largement par la société civile, elle doit pouvoir se fonder sur des savoirs, des expériences et des luttes locales. Or, le discours sur la souveraineté alimentaire tombe parfois dans une sorte de vide politique et culturel entre, d'un côté, la fascination pour le progrès technique, et de l'autre, l'attachement aux traditions.

De plus, comme le note Christine Andela, le contenu de la sécurité alimentaire a beaucoup évolué et « l'Afrique est pour beaucoup dans ce glissement ». « La sécurité alimentaire est aujourd'hui enveloppée de toute une constellation d'idées. Par exemple, la place du paysan, qui avait été un peu chassée par la porte, est revenue par la fenêtre au travers du thème de l'agriculture familiale. En outre, l'agroécologie constitue maintenant l'un des domaines essentiels du débat mondial sur la sécurité alimentaire ». Ces signaux sont intéressants, car ils montrent que le mouvement pour la souveraineté alimentaire en Afrique est plus fort que la diffusion du concept. La présente publication ambitionne de sonder quelques-unes de ces dynamiques de terrain et de montrer en quoi la coopération au développement pourrait mieux contribuer à les renforcer, ou du moins ne pas les affaiblir par des projets et des logiques qui vont à leur rencontre.

La souveraineté alimentaire n'est pas un secteur de développement que l'histoire aurait placé par hasard sous les feux de l'actualité, mais une vision inséparable de grands enjeux politiques : place des paysan-ne-s dans la société, droit à l'alimentation, politique commerciale, écologie, etc. Elle demande de prendre des options fermes et courageuses en rupture avec le modèle de « développement » dominant. Le droit à l'autodétermination qui est au cœur de la souveraineté alimentaire implique en particulier une transformation des rapports entre Nord et Sud, entre bailleurs et organisations de terrain.